

Séance extra

Lundi 16 janvier 2023, à 17 h

À la salle de regroupement du centre Christ-Roi

Projet à approuver lors de la séance du 20 mars 2023

Présences :

David Bolduc

Véronique Brault

Sarah Brousseau-Bigeault

Mariève Charette, vice-présidente

Mélissa Labelle

Louise Lanoue

poste de membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel. M^{me} Lanoue a été dument assermentée.

2. CA-2023-01-0223 :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
- 2.
3. Période de questions et correspondance des élèves.
4. Période de questions et correspondance du public.
5. Points des services :
 - 5.1 École de Saint-Jean- : Installation de systèmes de ventilation
mécanique (Adoption) SRMI.
6. Levée de la séance.

Sarah Brousseau-Bigeault

A

3. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DU PUBLIC

5. POINTS DES SERVICES

Le directeur du Service des ressources matérielles et informatiques, M. Hugo Charbonneau, présente le projet de ventilation mécanique.

M.
avec des projets similaires des autres centres de services scolaires et sur son expérience acquise au sein de son service.

respect de la . M. Charbonneau mentionne que les projets de cette envergure sont affichés sur le site officiel du ministère, et sont ouverts aux entreprises de toute la province.

2 dans nos établissements. Le directeur du Service des ressources matérielles et informatiques confirme que nos lecteurs de CO₂ font une lecture en temps réel transmise directement au ministère.

**5.1 CA-2023-01-0224 : ÉCOLE DE SAINT-JEAN-
INSTALLATION DE SYSTÈMES DE VENTILATION
MÉCANIQUE (AO610)**

Exposé du dossier : Le

respecter en tout temps les valeurs de CO₂ suggérées (Pavillon Saint-Joseph, école de la Carrière, école de Saint-Jean-
-Dame de Lac-des-Écorces). Dans un deuxième
une ventilation-climatisation complè

ATTENDU les mesures 50621-50622
;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides
Loi sur les contrats des organismes publics
(LCOP);

ATTENDU QUE les soumissionnaires ont déposé des offres conformes aux exigences des plans et devis et aux exigences prescrites par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

IL EST PROPOSÉ PAR Sarah Brousseau-Bigeault

à la firme Construction Gilles Paquette Ltée, le contrat
-Jean-
de 794 382,38 \$ (excluant les taxes).

la directrice générale, M^{me} Julie Bellavance, à signer tous les documents relatifs à cet engagement.

6. CA-2023-01-0225 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Vanessa Tessier propose la levée de la